

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, risques Cellule planification

Affaire suivie par Marie Agnès Lafont tél.: 04 50 33 77 13 marie-agnes.lafont@haute-savoie.gouv.fr Annecy, le 5 octobre 2017

PROCES-VERBAL

de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) du 14 septembre 2017

Le 14 septembre 2017, la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers s'est réunie sous la présidence de Monsieur Pierre LAMBERT, préfet de la Haute-Savoie.

Assistaient à la réunion :

Membres de la commission (voix délibérative) :

M. Paul RANNARD, maire de Chêne-en-Semine

Mme Isabelle NUTI, directrice départementale des territoires par intérim

M. Franck JACQUARD, représentant de la chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc

Mme Danielle ESPIC, présidente du syndicat départemental de la propriété privée rurale

M. Philippe ARPIN, directeur de la fédération départementale des chasseurs de Haute-Savoie

M. Jean-François ARRAGAIN, président de la FRAPNA Haute-Savoie

Mme Aline BRETON, représentante d'Asters-conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie

Mme Lucille MOUCHET, représentante de l'INAO (pouvoir à Mme NUTI à partir du point 3)

Membre de la commission (voix consultative):

M. Jean-Pierre LIAUDON, président du comité technique de la SAFER

Personnes excusées ou absentes :

M. Jean-Paul AMOUDRY et Mme Fabienne DULIEGE, conseillers départementaux

M. Bruno FOREL, maire de Fillinges, président de la communauté de communes des Quatre Rivières (pouvoir à M. RANNARD)

Mme Marie-Antoinette METRAL, maire de Saint-Sigismond

M. Bernard MOGENET, représentant de la FDSEA (pouvoir à M. JACQUARD)

M. Gilles CHATELAIN, président de la coordination rurale des Savoie

M. Loïc DETRUCHE, président des Jeunes agriculteurs

M. le représentant de l'association départementale des communes forestières de Haute-Savoie

M. le président de la confédération paysanne

M. Yannick DUMONT, président de la société coopérative agricole Jura Mont-Blanc

M. le représentant de l'union des forestiers privés de Haute-Savoie

M. le président de la chambre interdépartementale des notaires

M. le directeur de l'agence départementale de l'office national des forêts

Autres participants:

M. Pascal MORNEX, conseiller aménagement à la chambre d'agriculture

M. Philippe LEGRET, DDT- chef du service aménagement-risques (SAR)

Mme Marie Agnès LAFONT, DDT – SAR, responsable de la cellule planification

M. Nicolas MEUNIER, DDT – SAR, chargé d'études à la cellule planification

M. David BOSSON, DDT – SAR, chargée d'études à la cellule planification

Mme Isabelle EMIN, DDT – service d'économie agricole

Etaient également présents :

M. Jean-Louis MIVEL, maire de Cluses, M. Jean-Pierre STEYER, adjoint, M. Jean-François REBOUL, DGS (point 1)

M. Gilbert CATALA, maire de Thyez, M. Fabrice GYSELINCK, adjoint, M. Bernard LEMAIRE et Mme Delphine PELLETAN, urbanistes (point 2)

M. Serge BEL, maire de Messery, Mme Caroline METIFIOT, urbaniste (point 3)

M. Hervé LACHAT, adjoint au maire de Neuvecelle (point 4)

Mme Marie-Pierre GIRARD, maire de Vinzier, M. Bruno BORDET, conseiller municipal (point 5)

M. Jean BERTOLUZZI, maire de COMBLOUX, M. Jean-Jacques PELLOUX, adjoint, M. Fabrice COLLOT, DST et Mme Anne MUNIER (BE SAGE environnement) (point 7)

Rédactrice : Mme Marie Agnès LAFONT

Avis sur la délimitation d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) à Sillingy (Sous la ville)

M. Legret présente le rapport de la DDT et propose à la commission un avis favorable.

Discussion

M. Jacquard demande que le STECAL soit calé sur les limites parcellaires.

M. Arragain observe que le site jouxte une zone Aa (secteur agricole à valeur paysagère ou contribuant aux continuités écologiques).

Mme Breton demande qui veillera au respect de la zone tampon naturelle prévue.

M. le préfet remarque que le projet a été bien étudié.

Avis de la CDPENAF

Vu le projet de délimitation d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) à Sillingy (Sous la ville),

Vu le rapport d'instruction de la DDT présenté en séance aux membres de la CDPENAF,

La CDPENAF émet un avis favorable.

Pierre LAMBERT